

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT *social*

Unir nos forces,
avancer ensemble



Table des matières

| | |
|--|----|
| Mot du maire | 3 |
| Mot du conseiller responsable de la démarche | 4 |
| Objectifs, mise en contexte et réflexion | 5 |
| Étapes et échéancier de la démarche | 6 |
| Processus et gouvernance | 6 |
| Comité consultatif aîné | 7 |
| Comité consultatif famille-enfant | 7 |
| Comité jeunesse municipal | 7 |
| Employés et élus municipaux | 7 |
| Experts-conseils | 7 |
| Portrait abrégé de Lavaltrie | 8 |
| Démarche de consultation citoyenne | 11 |
| Ce que les citoyens souhaitent pour Lavaltrie | 12 |
| Grandes lignes directrices pour le développement social de la communauté lavaltroise | 13 |
| Définition importante pour la démarche | 14 |
| Rôle des différents acteurs | 15 |
| Pyramide de Maslow adaptée à une approche de développement social | 16 |
| Enjeux identifiés | 18 |
| Axes d'intervention | 21 |
| Axes d'intervention priorisés | 22 |
| Leviers | 24 |
| Plan d'action collectif | 26 |
| Trois grands chantiers | 27 |
| Le Plan d'action collectif de développement social par axes d'intervention | 29 |
| Mise en œuvre et suivi du Plan d'action collectif | 36 |
| Conclusion | 37 |
| Remerciements | 37 |
| Lexique | 38 |

Mot du maire

Chères personnes citoyennes,

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons la *Politique de développement social*, fruit d'un travail collectif, rigoureux et profondément humain.

Depuis janvier 2024, la Ville de Lavaltrie s'est engagée, avec cœur et détermination, dans une démarche participative en vue d'élaborer sa future *Politique de développement social*. Elle s'est dotée d'un cadre de référence qui constitue un outil de travail essentiel : il rassemble les informations nécessaires à l'élaboration de cette politique et de son plan d'action.

Lavaltrie évolue rapidement. Chaque année, de nouveaux résidents s'y installent, la population se diversifie et les enjeux sociaux changent. Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de se doter d'une vision claire, inclusive et durable pour répondre aux besoins de toutes et tous. Cette démarche a permis notamment de mieux comprendre les réalités lavaltrieuses et de définir des actions concrètes qui guideront nos décisions pour les années à venir, afin de bâtir un milieu de vie encore plus solidaire et propice à l'épanouissement de chacun.

Guidée par des valeurs fortes telles que le respect, la proximité, l'inclusivité, l'équité et la créativité, cette démarche a été nourrie par la participation de nos citoyens, de nos partenaires communautaires, de nos institutions et de nos employés municipaux. Ensemble, nous avons défini les priorités, les défis et les leviers d'action pour faire de Lavaltrie une Ville toujours plus accueillante et dynamique.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette démarche, dont les membres des comités consultatifs, les organismes du territoire, les experts-conseils, ainsi que les citoyennes et citoyens qui ont pris part aux consultations. Grâce à vous, cette *Politique de développement social* reflète fidèlement notre réalité collective.

Ce document marque une étape importante dans notre volonté de placer l'humain au cœur de nos décisions. Il nous accompagnera dans les années à venir pour que Lavaltrie demeure un lieu où il fait bon vivre, pour toutes et tous.

Merci de faire partie de cette belle aventure que nous construisons ensemble.

Christian Goulet

Maire de Lavaltrie



Mot du conseiller responsable de la démarche

Chères personnes citoyennes,

Participer à la démarche de développement social de Lavaltrie a été une aventure humaine marquante. J'ai eu le privilège d'être présent à toutes les rencontres des comités consultatifs, aux côtés de personnes citoyennes et de partenaires engagés, tous animés par le désir sincère de faire avancer Lavaltrie.

Ces rencontres ont été composées d'un travail soutenu. Les idées fusaient et les discussions étaient passionnées, mais toujours empreintes de respect et de collaboration. Ce qui ressort avant tout, c'est la volonté commune de bâtir une ville inclusive, solidaire et attentive aux besoins de sa population. Chaque personne autour de la table apportait sa couleur, son vécu, sa vision et malgré nos différences, nous avons su créer une dynamique constructive et profondément humaine.

La *Politique de développement social* est le fruit de ce travail collectif. Elle incarne notre volonté de construire une communauté participative, où chacun peut contribuer, s'épanouir et se sentir chez soi. Elle témoigne de notre capacité à rêver ensemble, à réfléchir ensemble, et surtout, à agir ensemble.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont pris part à cette démarche. Grâce à vous, Lavaltrie continue de grandir, pas seulement en chiffres, mais en solidarité, en respect et en qualité de vie.

Avec cette *Politique de développement social*, nous posons les bases d'un avenir où chaque voix compte, où chaque personne est reconnue, et où les actions sont guidées par les valeurs qui nous rassemblent. Ce n'est qu'un début, et j'ai hâte de voir tout ce que nous accomplirons ensemble.

Merci d'avoir contribué à cette belle aventure collective.

Denis Moreau

Conseiller municipal responsable des dossiers sports, loisirs, plein air et relations à la communauté, familles, aînés





Objectifs, mise en contexte et réflexion

Soucieuse de mettre en place des actions pour le bien-être de sa communauté, la Ville de Lavaltrie élabore sa toute première *Politique de développement social*. Celle-ci vise à définir les orientations et les actions à poser afin d'améliorer les conditions de vie de la population, et particulièrement des groupes vulnérables. **Elle a pour objectifs de promouvoir l'inclusion, de réduire les inégalités et de renforcer la justice sociale.**

Une municipalité est avant tout un environnement physique aménagé, où se concentrent diverses activités humaines. Au-delà des routes, des bâtiments, des commerces et des services, elle constitue une véritable communauté : un espace de vie partagé, dont la qualité repose autant sur les infrastructures que sur les actions sociales qui y sont menées.

La communauté lavaltrioise est en pleine évolution. Chaque année, elle accueille quelques centaines de nouveaux habitants, ce qui transforme graduellement son profil socio-démographique. Bien que le vieillissement de la population soit moins prononcé que dans le reste du Québec, il demeure une réalité. Les familles y sont nombreuses et jouent un rôle central dans l'identité de la Ville. La proportion de nouveaux résidents et de personnes issues de l'immigration est en légère augmentation. On observe également une diversification croissante des individus, tant sur le plan de l'identité que des modes de vie, influencée des changements sociaux et culturels à l'échelle mondiale. De plus en plus de personnes vivent seules, un mode de vie qui reflète lui aussi ces transformations.

La population comprend aussi des personnes en situation de vulnérabilité, une réalité qui peut s'exprimer sous diverses formes. Enfin, il est crucial de rappeler que les personnes en situation de handicap ont le droit de participer pleinement à la vie collective.

Cette démarche s'inspire de la définition proposée par **Développement social de Lanaudière**, un organisme régional qui regroupe des acteurs engagés dans l'amélioration des conditions de vie. Celui-ci conçoit le développement social comme :

« *Le développement collectif de la communauté visant la réduction des inégalités sociales, l'amélioration des conditions de vie, l'inclusion et l'engagement citoyen.* »

Une vision qui rejoint celle de la Ville de Lavaltrie et qui guide l'ensemble de ses actions.

Dans le but de mieux structurer son intervention en matière de développement social et de créer une communauté où il fait bon vivre pour tous, la Ville de Lavaltrie a entrepris d'élaborer une *Politique de développement social*. Inspirée par l'humain lavaltriois et portée par une collaboration étroite avec les acteurs du milieu, cette démarche mobilise les ressources afin de soutenir les organisations dans l'adaptation de leurs actions aux réalités locales en constante évolution, et ainsi renforcer leur impact sur le territoire.

Étapes et échéancier de la démarche



Processus et gouvernance

Afin que la *Politique de développement social* soit à l'image de la population et portée par le plus grand nombre d'acteurs, la Ville de Lavaltrie a travaillé avec plusieurs comités ainsi qu'avec des experts représentant diverses clientèles de la communauté.

Consciente qu'elle ne peut répondre seule à l'ensemble des enjeux sociaux présent sur son territoire, la Ville souhaite toutefois jouer différents rôles, selon les contextes :

- Leader; → Collaboratrice;
- Partenaire; → Ambassadrice.

Pour mener à bien la démarche, la Ville de Lavaltrie a notamment mobilisé les ressources suivantes :

- Élu responsable: Denis Moreau, district électoral des Terrasses et responsable des dossiers Sports, loisirs, plein air et relations à la communauté, familles, aînés
- Responsable de la démarche: Josée Perreault, chef de division loisir et soutien à la communauté
- Directrice du Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté: Nathalie Des Alliers
- Commis réceptionniste et service administratif: Roxanne Marinucci
- Agente de communication: Daphné Marinucci
- Graphiste: Émilie Dumais

Comité consultatif famille-enfant

- **Anne Schumacher**, Groupe populaire d'entraide de Lavaltrie
- **Bruno Ayotte**, Carrefour jeunesse-emploi D'Autray-Joliette
- **Chantale St-Gelais**, Centre de la petite enfance Aux Portes du Matin
- **Christine Plourde**, Centre de la petite enfance Aux Portes du Matin
- **Denis Moreau**, Ville de Lavaltrie
- **Élyse Lavallée**, Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)
- **Éric Perreault**, école primaire Jean-Chrysostôme-Chaussé
- **Gabriel Fournier**, école secondaire de la Rive
- **Joël Lajeunesse**, école secondaire de la Rive
- **Josée Perreault**, Ville de Lavaltrie
- **Justine Fournier**, Maison des jeunes de Lavaltrie
- **Lisette Falker**, Action Famille Lavaltrie
- **Nathalie Des Alliers**, Ville de Lavaltrie
- **Richère Doucet**, Action Famille Lavaltrie
- **Roxanne Marinucci**, Ville de Lavaltrie
- **Sarah Goyette**, Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie
- **Sophie Blais**, Maison des jeunes de Lavaltrie

Comité jeunesse municipal

- **Annie Beauregard**, école secondaire de la Rive
- **Dalia Djerman**, école primaire des Eaux-Vives
- **Jacob Sénéchal**, école primaire Jean-Chrysostôme-Chaussé
- **Jocelyn Guévremont**, Ville de Lavaltrie
- **Josée Perreault**, Ville de Lavaltrie
- **Raphaël Desjardins**, école secondaire de la Rive
- **Samuel Bouchard**, école secondaire de la Rive
- **Théo Roulin**, école secondaire Barthélemy-Joliette

Comité consultatif aîné

- **Audrey Shink**, Technologies BlueEden inc.
- **Claudette Doyon**, Cercle de fermières Lavaltrie
- **Danielle Goulet**, Cercle de fermières Lavaltrie
- **Daphné Kelly**, Agir pour mieux vivre dans d'Autray
- **Denis Moreau**, Ville de Lavaltrie
- **Édith Monette**, FADOQ Régional
- **Émilie Drapeau**, Résidence EVA
- **Francine Villeneuve**, Résidence EVA
- **Jacques Asselin**, Maison des aînés de Lavaltrie
- **Johanne Lafrance**, Club Fadoq Lavaltrie
- **Josée Perreault**, Ville de Lavaltrie
- **Julie Breton**, Cercle de fermières Lavaltrie
- **Lynda Barthe**, Cercle de fermières Lavaltrie
- **Luc Des Alliers**, citoyen
- **Monique Beaudry**, Comptoir alimentaire l'Essentiel
- **Nathalie Des Alliers**, Ville de Lavaltrie
- **Roxanne Marinucci**, Ville de Lavaltrie
- **Solange Larose**, Résidence EVA
- **Sophie Riopel**, Maison des aînés de Lavaltrie
- **Sylvie Bourrassa**, Maison des aînés de Lavaltrie
- **Yves Brunette**, Club FADOQ Lavaltrie
- **Yves Jalette**, Club FADOQ Lavaltrie

Employés et élus municipaux

- Direction générale
- Élus municipaux
- Service des communications
- Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté
- Service de l'urbanisme
- Service des travaux publics
- Service du génie, des projets et de l'environnement

Experts-conseils

- Agir pour mieux vivre dans D'Autray
- Développement social Lanaudière
- Espace MUNI
- Table pauvreté Lavaltrie-Lanoraie



Portrait abrégé de Lavaltrie

Qui habite Lavaltrie ?

Profil démographique de la population

En 2025, Lavaltrie compte **15 911 habitants**. La population est en constante augmentation depuis une quinzaine d'années et il est prévu qu'elle atteigne **18 405 personnes d'ici 2041**, soit une hausse d'environ 5,6% sur une période de 15 ans.

Profil socio-économique de la population

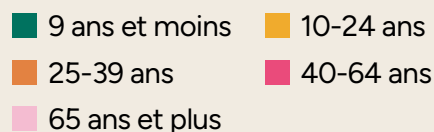
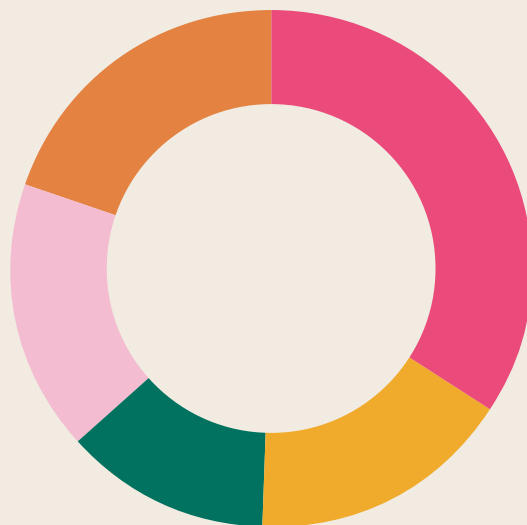
En 2020, le revenu médian des ménages de Lavaltrie était supérieur de près de 10 000 \$ à celui du Québec.

Cependant, 40,2% des ménages consacraient plus de 30% de leur revenu aux frais de logements (propriétaires et locataires confondus), contre 34,2% pour la région de Lanaudière et 35% pour l'ensemble du Québec.

Cela signifie que la population lavaltrioise bénéficie d'un revenu relativement élevé, mais consacre une part importante de celui-ci à son logement.

Répartition de la population par tranche d'âge en 2021

La population lavaltrioise est relativement bien répartie entre les différents groupes d'âge, avec une proportion plus importante de personnes âgées de 40 à 64 ans. Les personnes de 65 ans et plus représentent 19,5% de la population, tandis que celles de 24 ans et moins représentent 29,3%.



L'indice de vieillissement pour la population de Lavaltrie était de 85,6% en 2021.

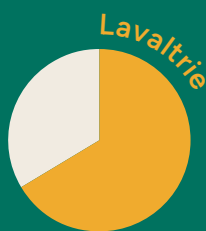
Bien que cet indice soit moins élevé que ce qui est observé pour la MRC et l'ensemble du Québec, il a tout de même augmenté de 20%, entre 2016 et 2021, puisqu'en 2016 l'indice était à 71,5%.

La taille moyenne des familles est de 2,8 personnes, soit la même taille que pour l'ensemble du Québec.

Population active de 15 ans et plus en 2021 :

- 66,4 % sont actifs
- 33,6 % sont inactifs

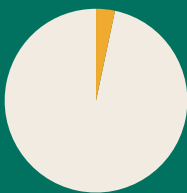
Dans la MRC de D'Autray : 60,7%
Québec : 64,1%



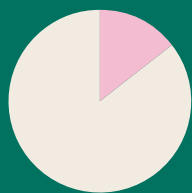
Population immigrante

En 2021, la population immigrante de Lavaltrie représentait 3,4% de l'ensemble des résidents. Ce pourcentage est comparable à celui de la MRC de D'Autray, mais très en deçà du taux québécois (14,6%).

À LAVALTRIE



AU QUÉBEC



L'organisme Action Famille Lavaltrie offre un accompagnement précieux à la population immigrante.

- 60,8% des immigrants résidant à Lavaltrie sont arrivés au Québec au début des années 2000.
- 41,2% d'entre eux avaient entre 25 et 44 ans lors de leur immigration.
- 95,7% des Lavaltois parlent le français à la maison. Les langues non officielles les plus parlées à Lavaltrie sont les langues afro-asiatiques et l'arabe.

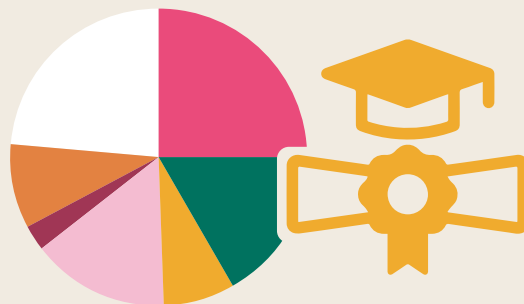
Portrait des bénéficiaires du Comptoir alimentaire l'Essentiel de Lavaltrie :

En 2023-2024, le Comptoir alimentaire l'Essentiel a aidé 2 377 personnes par la distribution de denrées alimentaires. Parmi ces bénéficiaires :

- 38 % occupaient un emploi à temps plein ;
- 20 % recevaient une pension de vieillesse ;
- 21 % bénéficiaient de l'aide sociale.

Scolarisation

Entre 2016 et 2021, Lavaltrie a enregistré une diminution de 2,6% du nombre de personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade. Une avancée notable vers une meilleure scolarisation de la population. En 2021, la répartition des diplômes obtenus était la suivante :



- 25 % ayant un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence ;
- 16,9% ayant un diplôme d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti ;
- 7,8 % ayant un certificat d'apprenti dans un métier ;
- 15 % ayant un certificat ou un diplôme d'un collège ou d'un cégep ;
- 2,7 % ayant un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat ;
- 9 % poursuivant ou ayant fait des études universitaires (baccalauréat ou grade supérieur) ;
- 23,6 % autres.



Ce que Lavaltrie offre

- 41 organismes communautaires, sportifs et culturels reconnus;
- 18 parcs et espaces verts;
- Approximativement 230 entreprises;
- 4 écoles primaires;
- 1 école secondaire;
- 2 centres de la petite enfance, totalisant à ce jour 4 installations;
- 49 services de garde en milieu familial;
- 1 camp de jour municipal en délégation et 2 camps privés;
- 1 halte-garderie communautaire;
- 12 fêtes et événements annuels;
- 2 lignes de transport intermunicipal;
- Un service de taxibus;
- Et bien plus encore.

LAVALTRIE EN CHIFFRES


15 911
citoyens

En 2021, 3,4 % de la population était issue de l'immigration
Plus de 24 cultures différentes étaient représentées.

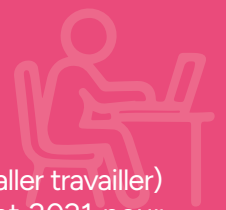
En 2021 :

4 290
familles



Âge médian
40,8 ans

Revenu médian des ménages
82 000 \$ avant impôt



Durée de navettage (temps pour aller travailler) en baisse de 11,3% entre 2016 et 2021 pour une durée moyenne de **15 à 29 minutes**.

19,6% de la population vivait dans des conditions socio-économiques plus défavorisées, tant sur le plan matériel que social.



410 logements
construits en 2021 et 2022

Démarche de consultation citoyenne

Dans le but d'enrichir les réflexions et de favoriser les échanges avec les différents comités consultatifs, le Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté a intégré une consultation citoyenne à sa démarche. Celle-ci comprend un sondage en ligne ainsi que plusieurs groupes de discussion, réalisés par Espace MUNI et la Ville de Lavaltrie.

Sondage Web mené auprès de l'ensemble de la population et recueil de réponses lors des événements durant l'été 2024 : 1 194 répondants



| LIEUX | PUBLICS | THÈMES ABORDÉS |
|---|--|---|
| Maison des jeunes de Lavaltrie | Adolescents (17 participants) | Habitat et milieu de vie : <ul style="list-style-type: none"> • Transport et mobilité ; • Participation sociale ; • Loisirs ; • Respect et inclusion sociale ; • Communication et information ; • Santé et services sociaux ; • Sécurité ; • Éducation. |
| École secondaire de la Rive | Adolescents (11 participants) | |
| École primaire des Amis-Soleils | Jeunes (64 participants) | |
| École primaire des Eaux-Vives | Jeunes (120 participants) | |
| Résidence EVA | Personnes âgées (15 participants) | |
| Maison des aînés de Lavaltrie | Personnes âgées (8 participants) | |
| Café-causerie Hôtel de ville | Personnes immigrantes et vulnérables (8 participants) | |
| Café-causerie Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté | Population générale (3 participants) | |
| Causerie-dessert Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté | Responsables d'organisme (10 participants) | |

Ce que les citoyens souhaitent pour Lavaltrie



Accroître l'accès à la nature, au fleuve et aux sentiers boisés.

Bonifier l'éclairage dans les rues et les parcs.



Avoir accès à un logement abordable, tant pour la population générale que pour les aînés.



Évoluer dans un cadre de vie qui respecte l'environnement et l'harmonie entre les individus.

Avoir accès à des infrastructures sportives comme un centre sportif incluant un aréna et une piscine intérieure.



Disposer de plus d'espace pour **se regrouper à l'intérieur**.



Accéder à une plus grande variété de transports actifs mieux adaptés aux besoins des citoyens.



Bénéficier d'un meilleur accès aux magasins et aux restaurants, sans être trop urbanisé.



Qu'il y ait **davantage de respect** entre les différents groupes d'âge et plus d'activités intergénérationnelles.



Avoir un **meilleur accès à des soins** de santé physique et psychologique.



Qu'une grande importance soit accordée à la **réussite éducative**.



Grandes lignes directrices pour le développement social de la communauté lavaltoise

Philosophie d'action

Les valeurs qui suivent ne sont pas de simples énoncés. Elles forment la base solide sur laquelle s'appuie la *Politique de développement social*, en lui donnant tout son sens et en guidant concrètement sa mise en œuvre.

Ainsi, ces valeurs ne se limitent pas à des concepts théoriques, mais exercent un impact concret et direct sur les actions entreprises.

1. Respect

Accueillir et agir avec politesse, considération, transparence, empathie et tolérance, tout en faisant preuve d'écoute envers chaque citoyen. Cela doit contribuer au bien-être de chacun, favorisant ainsi un échange ouvert, quelle qu'en soit l'issue. La mise en œuvre des actions doit également respecter les lois et les règlements, en tenant compte des dimensions sociales, économiques et environnementales, ainsi que des réalités propres à la communauté lavaltoise.

2. Proximité

Impliquer et connaître les citoyens dans le processus décisionnel en établissant une relation de proximité, accessible et attentive. Encourager des échanges interconnectés et bienveillants, tant entre les citoyens qu'avec les autorités, afin de renforcer les liens au sein de la communauté.

3. Inclusivité

Favoriser l'ouverture à la diversité par des pratiques inclusives qui reconnaissent les caractéristiques uniques de chaque individu. Assurer l'accessibilité et créer des environnements adaptés afin de garantir le droit à une pleine participation sociale de tous, libérant ainsi le potentiel de la diversité citoyenne et renforçant l'identité de la communauté lavaltoise.

4. Équité

Tenir compte des différences sociales et économiques dans l'attribution des ressources et de l'offre de services, afin de réduire les inégalités et de permettre à chaque citoyen de se sentir pleinement intégré et impliqué dans la communauté.

5. Créativité

Sortir des sentiers battus et adopter une attitude ouverte face aux changements et aux nouvelles idées, afin d'encourager l'innovation au sein de la communauté. Promouvoir l'initiative et l'intelligence collective, tout en tenant compte de la réalité des citoyens, pour avancer ensemble vers un bien commun.

Définition importante pour la démarche

La *Politique de développement social* s'adresse à l'ensemble des citoyens de Lavaltrie ainsi qu'à toutes les personnes qui y travaillent, y étudient ou s'y divertissent au quotidien. Afin d'inclure toutes les diversités présentes sur son territoire, la Ville a choisi de définir, dans le cadre de cette Politique, la notion de « **personne citoyenne** ».



La personne citoyenne

La « personne citoyenne » réside à Lavaltrie ou y contribue activement, avec ses caractéristiques et ses expériences de vie uniques. Elle fait pleinement partie de la communauté et joue un rôle central dans les décisions et les orientations municipales. Chaque personne citoyenne, par sa diversité, contribue à façonner l'identité de Lavaltrie.

Toutefois, en vertu de certains volets d'accréditation et de reconnaissance ministérielle inclus dans la Politique, certains groupes doivent être définis: les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les enfants et les jeunes. Ils se définissent comme suit :

- **Jeune et adolescent :**
personne âgée de 17 ans et moins ;
- **Personne âgée :**
personne âgée de 60 ans et plus ;
- **Personne en situation de handicap :**
toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante, sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes de façon permanente ou temporaire ;
- **Étudiant :**
personne qui est aux études à temps plein ;
- **Famille :**
regroupement composé des personnes apparentées ou liées entre elles et vivant sous un même toit.
- **Personne ayant des incapacités :**
une incapacité correspond à une réduction des aptitudes ou du fonctionnement d'une personne sur le plan intellectuel, psychologique, physiologique ou anatomique, limitant l'accomplissement de certaines activités de façon permanente ou temporaire.

Rôle des différents acteurs

Plusieurs acteurs jouent un rôle essentiel dans le développement de la communauté, chacun apportant une contribution unique à sa croissance, sa cohésion et son bien-être collectif. Leurs rôles sont complémentaires : ensemble, ils contribuent à créer un environnement équilibré et dynamique, où chaque partie prenante répond à un besoin selon son expertise, favorisant ainsi un développement à la fois durable et inclusif.

CITOYENS

Le citoyen joue un rôle crucial dans une municipalité en participant activement à la vie démocratique, en votant et en s'engageant dans des consultations publiques. Il contribue au bien-être collectif par le bénévolat, le respect des lois locales et la collaboration avec les autorités municipales pour résoudre les enjeux locaux. Son engagement dans la protection de l'environnement, le soutien aux entreprises locales et le renforcement du lien social contribue à la cohésion et au développement de la communauté. Enfin, il transmet des valeurs de responsabilité et d'inclusion aux générations futures.

MUNICIPALITÉ

Le conseil municipal définit les orientations politiques et les priorités de la Ville afin de répondre aux besoins de la communauté.

La municipalité assume des responsabilités dans plusieurs domaines : urbanisme, habitation, aménagement du territoire, voirie, développement communautaire et culturel, loisirs, transports actifs et collectifs, ainsi que l'assainissement des eaux usées. Ces responsabilités sont exercées en fonction des valeurs, des besoins et des ressources disponibles.

Elle représente également les intérêts de la population auprès des instances communautaires, régionales et gouvernementales.

En utilisant son pouvoir d'influence, la municipalité sensibilise la population et oriente les initiatives visant à améliorer la qualité de vie. Elle encourage aussi la communication constante, la participation sociale et l'écoute, en facilitant la réalisation de projets concrets.

INSTITUTIONS

Les institutions sont des organismes publics investis d'une mission d'intérêt général, notamment dans les domaines économique et social. Elles sont rattachées à une collectivité comme l'État, une région, un département ou une municipalité. Leur mission est clairement définie et bien délimitée. Celle-ci porte notamment sur des secteurs comme la santé, l'éducation ou l'économie.

En tenant compte des enjeux actuels et des réalités du territoire, les institutions mettent en œuvre des actions concrètes qui favorisent les réussites sociales, contribuent au bien-être collectif et soutiennent le développement de la communauté.

ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

Les organismes ont pour mission d'offrir des services et des activités qui sont en cohérence avec leur raison d'être, en mettant l'accent sur l'impact positif au sein de la communauté. Grâce à une collaboration étroite entre leurs membres et partenaires, ils développent des projets innovants et proposent une offre de services diversifiée, alignée sur leur mission. Ils répondent ainsi aux besoins d'un large éventail de citoyens, contribuant à l'amélioration du bien-être collectif et au renforcement de la cohésion sociale.

ENTREPRISES PRIVÉES

Les entreprises privées jouent un rôle central dans la vitalité économique d'une municipalité. Elles contribuent notamment à :

- la création d'emplois et à la stimulation de l'activité locale ;
- le soutien aux initiatives communautaires (commandites, partenariats, bénévolat) ;
- la participation à des projets de développement durable et d'innovation.

En collaborant étroitement avec les autorités municipales, elles contribuent à bâtir un environnement prospère et attractif pour les résidents comme pour les visiteurs.



Pyramide de Maslow adaptée à une approche de développement social

Formulée en 1943 par le psychologue Abraham Maslow, la pyramide de Maslow est une théorie de la motivation humaine selon laquelle la satisfaction des besoins fondamentaux constitue une condition préalable à l'atteinte des besoins de niveau supérieur.

La pyramide dans une approche holistique du développement social

Dans une approche de développement social, cette pyramide peut être interprétée comme un cadre de référence pour comprendre et répondre, de manière progressive et intégrée, aux besoins fondamentaux des individus et des communautés.

Chaque palier représente un niveau de besoin qui, une fois satisfait, ouvre la voie au suivant, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie et à une pleine participation sociale.

Il est donc essentiel d'agir simultanément sur la satisfaction des besoins de base (santé, sécurité, logement), tout en créant les conditions propices à l'épanouissement personnel et à la réalisation de soi.

Cette approche implique également de tenir compte des spécificités locales, des contextes culturels et des inégalités sociales, qui peuvent empêcher certaines populations de répondre à leurs besoins les plus essentiels.

Par conséquent, la pyramide peut être un outil stratégique pour orienter les politiques et les actions sociales, en veillant à ce que chaque niveau de besoin soit pris en compte afin de favoriser un développement humain complet, équitable et durable.

La pyramide de Maslow est composée de plusieurs niveaux, chacun représentant une catégorie de besoins humains. L'idée principale est que les besoins fondamentaux, situés à la base de la pyramide, doivent être comblés avant que l'individu puisse se concentrer sur des besoins de niveaux supérieurs. Les niveaux présentés ci-dessous s'inspirent librement du modèle original de Maslow, adaptés au contexte du développement social de notre communauté.

Réalisation de soi (épanouissement personnel, autonomie): Le développement social favorise l'épanouissement personnel à travers des programmes éducatifs, culturels, créatifs et entrepreneuriaux. Ces initiatives permettent aux individus de développer leur plein potentiel et de contribuer activement à la communauté.

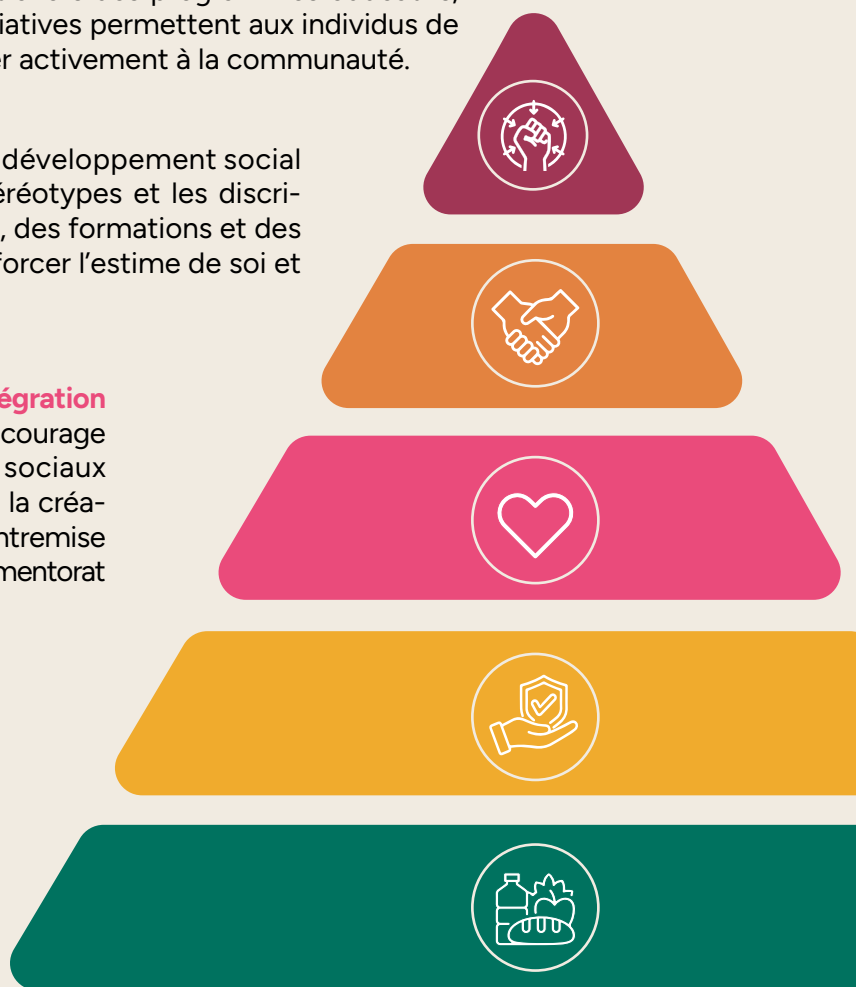
Estime (respect de soi, reconnaissance): Le développement social valorise les individus en luttant contre les stéréotypes et les discriminations. Des programmes d'autonomisation, des formations et des actions de reconnaissance permettent de renforcer l'estime de soi et la participation active à la société.

Appartenance et amour (relations sociales, intégration communautaire): Le développement social encourage l'intégration des individus dans des réseaux sociaux solides, en luttant contre l'isolement. Il favorise la création de liens et la participation citoyenne par l'entremise de centres communautaires, de programmes de mentorat et d'événements rassembleurs.

Sécurité (éléments de stabilité, de protection): Le développement social vise à renforcer le sentiment de sécurité des individus en facilitant l'accès à l'emploi, à un logement adéquat et à un milieu de vie sécuritaire, à travers des programmes sociaux adaptés.

Physiologiques (nourriture, eau, santé):

Il est essentiel d'assurer l'accès aux besoins de base tels que la distribution alimentaire, l'accès à l'eau potable, les services de santé et la lutte contre la malnutrition. Ces mesures visent à réduire les inégalités et à offrir à chacun une base solide pour son bien-être.





Enjeux identifiés

En tenant compte du portrait démographique, de l'analyse des ressources disponibles et des commentaires recueillis lors de la consultation citoyenne, six enjeux prioritaires ont été identifiés. Essentiels au développement harmonieux de la communauté, ces enjeux constituent des lignes directrices sur lesquelles celle-ci devrait concentrer ses efforts afin d'améliorer significativement la qualité de vie et le bien-être collectif.

1. Changement rapide de la population

La population de Lavaltrie est en constante croissance depuis plusieurs années et les projections démographiques indiquent que cette tendance se maintiendra au moins jusqu'en 2041. Sa situation géographique, à proximité de Montréal, en fait un lieu attrayant pour s'y établir. De plus, plusieurs personnes souhaitent y vieillir en raison de la qualité de vie qu'on y retrouve. Le nombre de personnes âgées sur le territoire est en hausse, en lien avec la croissance démographique et l'augmentation de l'espérance de vie. **Cette évolution soulève plusieurs défis :**

- Mieux connaître la population et ses besoins, puisque les données deviennent rapidement obsolètes.
- Répondre à l'augmentation des besoins de la population et à l'élargissement de l'offre de services et d'activités, ce qui exerce une pression importante sur les différentes organisations. Cela représente un défi majeur pour maintenir les services et répondre à des besoins de plus en plus complexes.
- Maintenir des services qui suivent l'évolution des besoins liés au vieillissement.

2. Soutien aux populations en situation de vulnérabilité

Le portrait démographique révèle qu'une certaine proportion de la population lavaltoise vit en situation de vulnérabilité. Selon les données compilées en octobre 2023 par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de la santé publique du CISSS de Lanaudière, la défavorisation matérielle et sociale touche entre un cinquième et un quart de la population lavaltoise. **Voici quelques défis identifiés à cet effet :**

- Développer une connaissance fine des profils, des problématiques vécues et des besoins des personnes vulnérables.
- S'adapter aux changements rapides et continus du profil type des personnes en situation de vulnérabilité.
- Augmenter l'offre de service pour répondre aux différentes situations de vulnérabilité qui ont un impact sur les organisations en constante adaptation.
- Lutter contre les préjugés et les stéréotypes qui contribuent à l'isolement, en raison de la perception des inégalités sociales.
- Communiquer et créer un lien avec les personnes isolées.
- Adapter les services et les infrastructures aux besoins des personnes en situation de handicap.

3. Accueil et intégration des personnes immigrantes et des nouveaux résidents

La population lavaltoise évolue depuis quelques années. De nouvelles familles s'installent et le nombre de personnes immigrantes est en augmentation. **Cette transformation soulève plusieurs défis :**

- Faciliter l'intégration et favoriser le vivre-ensemble.
- Rejoindre et informer efficacement les nouveaux résidents.
- Identifier les besoins spécifiques des nouveaux résidents.
- Encourager le vivre-ensemble dans le respect des différences.
- Adapter les budgets des organisations à la croissance démographique.
- Actualiser les connaissances des intervenants pour mieux accompagner certaines clientèles.

4. Santé globale

Une proportion de la population de Lavaltrie rencontre des problèmes de santé physique et mentale. **Voici quelques défis identifiés à cet effet :**

- Renforcer l'accessibilité à des services de proximité qui contribuent à l'amélioration de la santé globale.
- Gérer efficacement l'augmentation des troubles de santé mentale, de légers à graves, qui ont une incidence sur la santé globale de la population et des organisations.
- Améliorer la visibilité et la connaissance des services offerts par les organismes communautaires auprès de leur public cible.
- Aménager des environnements sains, accessibles et sécuritaires, afin de renforcer le sentiment de sécurité et de favoriser le vieillissement actif.
- Promouvoir les saines habitudes de vie et faciliter l'accès à une alimentation diversifiée ainsi qu'à des infrastructures sportives intérieures et de proximité, afin d'agir concrètement sur la santé de la population.

5. Offre de logements accessibles, abordables et sociaux

L'accès au logement est un enjeu majeur pour attirer et retenir les résidents à Lavaltrie. Bien que des mises en chantier aient été fréquentes ces dernières années, l'accessibilité financière et la diversité des tailles de logements restent limitées. De plus, on observe une disponibilité limitée de terrains pour la construction. **Voici quelques défis identifiés à cet effet :**

- Répondre à des besoins diversifiés tout en respectant la capacité de payer des citoyens du territoire.
- Adapter la réglementation municipale pour soutenir les projets intergénérationnels, les usages multiples sur un même terrain et le développement de logements accessibles.
- Planifier et réaliser des logements sociaux, un processus complexe qui exige temps et ressources, rendant difficile une réponse rapide aux besoins.
- Assurer l'accessibilité à une offre de services diversifiée et adaptée, favorisant le vieillissement actif et répondant à la volonté des aînés de demeurer dans leur milieu de vie.

6. Réussite éducative

Le développement du plein potentiel des jeunes, sur les plans physique, intellectuel, affectif, social et moral, à travers des environnements favorables à la réussite, demeure une priorité majeure pour assurer la santé et la prospérité de la communauté. **Voici quelques défis identifiés à cet effet :**

- Le pourcentage élevé d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement à leur arrivée à la maternelle.
- Le décrochage scolaire, qui demeure préoccupant malgré les améliorations observées.
- L'éloignement des établissements d'enseignement postsecondaire.
- La hausse de la détresse psychologique chez les jeunes.
- L'accompagnement des personnes immigrantes dans le développement de leur plein potentiel sur le territoire.
- L'inégalité des chances quant au profil socio-économique.

Axes d'intervention

La démarche de développement social s'articule autour de dix champs d'action, représentés dans la marguerite illustrée ci-dessous. Celle-ci s'inspire librement du programme *Municipalité amie des aînés (MADA)*, tout en étant adaptée à la réalité lavaltoise.

Elle témoigne de l'élargissement de la portée de la démarche, qui conserve néanmoins son objectif principal : favoriser le bien-être et l'inclusion sociale de toutes et de tous.



1 Habitat et milieu de vie

Types d'habitation - Services de proximité

2 Transport et mobilité

Transports individuels, collectifs, partagés, adaptés et actifs

3 Espaces extérieurs et bâtiments

Bâtiments publics - Conception des espaces
Aménagement du territoire

4 Santé et services sociaux

Saines habitudes de vie - Proches aidants
Environnement psychosocial - Soutien à domicile

5 Sécurité

Police - Incendie - Sécurité civile - Maltraitance

6 Loisirs

Vie récréative, sportive, culturelle, spirituelle et sociale

7 Communication et information

Pertinence et lisibilité - Diffusion - Accessibilité

8 Éducation

Réussite éducative - Saines habitudes de vie
Environnement psychosocial - Vie éducative

9 Participation sociale

Engagement citoyen - Bénévolat
Emploi et mentorat

10 Respect et inclusion sociale

Discrimination, âgisme, racisme - Inégalités socio-économiques - Intégration des nouveaux arrivants - Relations intergénérationnelles

Axes d'intervention priorités

Dans le cadre de la présente démarche, les comités consultatifs ont choisi de prioriser six axes d'intervention, en tenant compte du portrait démographique, des ressources disponibles, des consultations réalisées et des enjeux identifiés. Cette sélection vise à mieux aligner les actions sur les réalités propres à chaque milieu.

1. Habitat et milieu de vie

L'habitat, élément fondamental de la pyramide de Maslow, influence directement le bien-être individuel. L'autonomie et la qualité de vie dépendent de l'adéquation entre le logement et l'accès aux services de proximité. Le sentiment d'être « chez soi » se construit à travers les interactions sociales et un environnement sécuritaire. Au-delà des infrastructures et des services offerts, il est essentiel de promouvoir la solidarité intergénérationnelle. Le respect mutuel et l'entraide renforcent le capital social, créant un cadre propice aux échanges et à la formation de réseaux informels. L'accès à des services de proximité est également crucial pour permettre aux aînés et aux personnes en situation de handicap de demeurer dans leur logement et de rester actifs au sein de la communauté le plus longtemps possible.

2. Santé et services sociaux

Les services de santé, sociaux et communautaires sont essentiels pour assurer la santé, l'autonomie et le bien-être des citoyens. En plus de prodiguer des soins et des services, de nombreux organismes communautaires offrent des espaces de socialisation et de participation, contribuant ainsi à renforcer les liens sociaux et à favoriser l'inclusion. Ces organismes jouent un rôle clé dans la lutte contre l'isolement, la promotion de la participation sociale, la défense des droits des personnes vulnérables et le soutien au pouvoir d'agir des individus. L'accès à des soins de santé de proximité, tant physiques que psychologiques, est essentiel pour répondre aux besoins des personnes et prévenir les impacts sur l'ensemble de la communauté. Enfin, l'adoption de saines habitudes de vie demeure un levier fondamental pour favoriser un développement personnel harmonieux et un quotidien épanouissant.

3. Respect et inclusion sociale

Le respect, fondé sur la politesse, la prévenance et la bienveillance, constitue un pilier essentiel de l'inclusion sociale. Celle-ci permet à chaque personne de se sentir pleinement membre de la société, dans ses dimensions sociale, économique, politique et culturelle. L'inclusion repose sur la reconnaissance et la valorisation de la diversité, qu'elle soit culturelle, de genre ou générationnelle, en garantissant une participation équitable et sans discrimination. Créer des espaces de rencontre intergénérationnels et inclusifs, où la solidarité et la cordialité sont encouragées, contribue activement à déconstruire les préjugés et à renforcer le tissu social.



4. Éducation

L'éducation est un processus continu qui englobe à la fois le développement personnel et l'apprentissage formel. Elle dépasse le cadre scolaire pour inclure l'ensemble des expériences de vie, favorisant une croissance individuelle à travers des apprentissages variés et enrichissants. L'éducation se construit par le partage des savoirs, des valeurs et des cultures, dans le respect de la diversité des parcours et des identités. En ce sens, l'éducation permet à chacun de développer pleinement son potentiel et de s'épanouir dans un environnement inclusif, stimulant et respectueux des différences.

5. Communication et information

La communication est essentielle à l'interaction entre les individus. En assurant la diffusion et l'accessibilité de l'information, elle joue un rôle déterminant en lien avec l'inclusion, la participation sociale, la santé, la sécurité et le bien-être de chacun.

Il est crucial d'adapter les messages aux réalités de chacun, en tenant compte des différents groupes d'âge, des diversités culturelles et des personnes en situation de handicap, notamment en utilisant un langage inclusif. Les différentes méthodes de communication doivent être soigneusement choisies afin de rendre les messages clairs, compréhensibles et accessibles à tous. Ainsi, la communication devient un véritable levier d'autonomie, permettant à chacun d'accéder aux services et aux ressources nécessaires pour améliorer son bien-être et sa qualité de vie.

6. Transport et mobilité

Le transport est un besoin fondamental, étroitement lié à l'indépendance, à l'autonomie et à la qualité de vie des individus. L'accessibilité aux moyens de transport, qu'ils soient collectifs ou individuels, représente un enjeu important pour les étudiants, les aînés, les personnes en situation de handicap et les personnes vulnérables, qui doivent pouvoir se déplacer de manière sécuritaire et adaptée à leurs besoins. Il est important d'accroître la mobilité de tous en adaptant les services existants, en développant de nouvelles offres et en améliorant la coordination entre les partenaires. Des solutions concertées, tant à l'échelle locale que régionale, doivent être envisagées afin de répondre efficacement aux besoins de déplacement de la population.

Leviers

La *Politique de développement social* doit s'appuyer sur divers leviers stratégiques, qui sont des facteurs essentiels pour l'impact et la réussite des actions visant à améliorer le bien-être de la communauté.

Ces leviers, soutenus par les politiques municipales, les plans d'action, les programmes et les projets, se renforcent mutuellement afin de garantir l'efficacité, la cohérence et la pérennité des initiatives. Parmi les leviers identifiés, on retrouve :

- Municipalité amie des enfants
- Politique familiale municipale
- Municipalité amie des aînés
- Municipalité inclusive: plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées
- Projet éducatif - Centre de services scolaire des Samares
- Planification stratégique municipale
- Politique culturelle municipale
- Politique de fonctionnement du transport adapté
- Programme d'appui aux collectivités (PAC)
- Plan d'action 2023-2026 de Développement social Lanaudière
- Plan lanauois du développement en plein air 2020-2032
- Démarche « Agir pour mieux vivre dans D'Autray »
- Plan de développement en plein air - Ville de Lavaltrie
- Plan directeur des parcs et espaces verts - Ville de Lavaltrie
- Plan de mobilité active - Ville de Lavaltrie
- Programme particulier d'urbanisme pour le Centre-ville de Lavaltrie
- Politique de remboursement pour les activités dispensées hors-territoire
- Politique de reconnaissance des organismes





Plan d'action collectif

Unir nos forces, avancer ensemble !



Plan d'action collectif

Dans un contexte de transformations sociales, économiques et démographiques, il devient essentiel de renforcer la cohésion sociale, de lutter contre les inégalités et de favoriser l'inclusion de toutes et de tous. La *Politique de développement social*, portée par une vision solidaire et participative, vise à améliorer durablement les conditions de vie des populations, en s'appuyant sur leurs ressources, leurs aspirations et leur capacité d'agir.

Ce plan d'action collectif s'inscrit dans cette dynamique. Il est le fruit d'un travail concerté entre les acteurs institutionnels, la communauté, les partenaires associatifs et les citoyens. Les actions qui en découlent visent à mobiliser l'ensemble des partenaires autour d'objectifs communs, dans une logique de complémentarité, d'innovation et de co-construction. Elles s'inscrivent dans une approche participative, qui reconnaît l'expertise de toutes les parties prenantes de la démarche dans la recherche de solutions durables.

En articulant des objectifs clairs, des actions concrètes et des indicateurs d'évaluation, ce plan collectif constitue une feuille de route pour les années à venir. Ce document n'est pas une fin en soi : il est évolutif, ouvert à l'innovation et au dialogue continu. Il invite chacun à contribuer activement à la construction d'un développement social durable, solidaire et ancré dans les réalités locales.

Ainsi, ce présent plan d'action collectif propose une réponse concertée, réaliste et évolutive aux besoins identifiés, tout en favorisant un développement social harmonieux et inclusif.

Trois grands chantiers

Dans le cadre de sa démarche de développement social, la Ville de Lavaltrie a identifié trois grands chantiers visant à répondre aux besoins essentiels de sa population :

1

La **Politique d'habitation**, qui vise à accroître et diversifier l'offre de logements abordables et adaptés.

2

Le **Plan d'action en accessibilité universelle**, qui affirme l'engagement de la Ville à créer un milieu de vie inclusif pour toutes et tous.

3

La **communauté nourricière**, une stratégie locale qui soutient la sécurité alimentaire en favorisant l'accès à une alimentation saine et de proximité.

Ces actions reflètent la volonté de Lavaltrie de bâtir une communauté solidaire, durable et accueillante.

1 Politique d'habitation

Adoptée en juillet 2025, la toute première *Politique d'habitation de Lavaltrie* vise à faciliter l'accès à une diversité de logements et à développer une offre plus abordable et accessible pour l'ensemble de la population. Elle repose sur une série de mesures organisationnelles, financières et réglementaires afin de répondre à un large éventail de besoins.

Principaux enjeux identifiés

1^{er} enjeu :

Accroître l'offre de logements, dans un contexte de rareté des unités disponibles et de limitation des espaces pour de nouvelles constructions ;

2^e enjeu :

Diversifier les types de logements, notamment en réponse au vieillissement de la population, à la réduction de la taille des ménages et aux besoins accrus en accessibilité universelle (ex. : logements adaptés, présence d'ascenseurs) ;

3^e enjeu :

Favoriser l'abordabilité, dans un contexte où l'effort financier requis pour se loger est en hausse, en diversifiant l'offre de logements selon la taille et leur coût.

La densification des périmètres urbains

En cohérence avec les Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), la *Politique d'habitation de Lavaltrie* encourage la densification des périmètres urbains.

Cette approche vise à optimiser l'utilisation du territoire tout en répondant aux besoins actuels et futurs de la population. Les objectifs poursuivis par cette densification sont multiples :

- Protéger les milieux naturels et agricoles ;
- Offrir des milieux de vie de qualité, situés à proximité des services essentiels (commerces, écoles, parcs) ;
- Favoriser la mobilité active (marche, vélo) ;
- Optimiser l'utilisation des infrastructures municipales existantes ;
- Générer des retombées positives sur les finances municipales ;
- Valoriser les espaces sous-utilisés ;
- Faciliter l'accès à la propriété.

2 Accessibilité universelle

En juillet 2024, la Ville de Lavaltrie s'est dotée de son tout premier *Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées*. Ce dernier est mis à jour chaque année. Élaboré dans une approche bienveillante et inclusive, ce plan est le fruit d'une collaboration inspirante entre les différents services municipaux et plusieurs acteurs de la communauté.

La création d'un milieu de vie dynamique et inclusif constitue l'une des priorités de la Ville, telle qu'énoncée dans sa planification stratégique et dans le cadre de la démarche d'élaboration de la *Politique de développement social*.

Par la mise en œuvre de ce plan, Lavaltrie souhaite poser des gestes concrets en faveur des Lavaltoises et Lavaltois vivant avec un handicap, en favorisant leur bien-être et leur pleine participation à la vie communautaire.

Élaboré en conformité avec la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, ce plan constitue une première pour la Ville de Lavaltrie. Il vise à favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, en cohérence avec les principes d'inclusion et d'accessibilité universelle. Il est appelé à être renouvelé annuellement, afin d'assurer une amélioration continue des pratiques municipales et des milieux de vie.

3 Communauté nourricière

Se nourrir est un besoin fondamental. À ce titre, une communauté viable se doit d'assurer à ses résidents un accès à une alimentation saine, locale et de qualité.

Les enjeux du système alimentaire, qu'ils soient économiques, environnementaux ou sociaux, appellent à repenser le lien entre la Ville et l'alimentation. Cela implique de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés, afin de favoriser la sécurité alimentaire pour toutes et tous.

L'élaboration d'une stratégie alimentaire locale représente une occasion concrète de rassembler les parties prenantes, producteurs, organismes communautaires, institutions, citoyens et commerçants, autour d'une instance de concertation.



Le Plan d'action collectif de développement social par axes d'intervention

Les axes d'intervention priorités dans le cadre du *Plan d'action collectif de développement social* de Lavaltrie traduisent une volonté solidaire d'agir de manière cohérente, ciblée et concertée sur les enjeux identifiés. Chaque axe est accompagné d'orientations concrètes qui guideront les actions à mettre en œuvre pour améliorer le bien-être, renforcer l'inclusion et favoriser un milieu de vie équitable, durable et solidaire.

La mise en œuvre sera accomplie par des organismes, par des partenaires scolaires et privés et par la Ville de Lavaltrie. Une communauté en action pour le développement de la municipalité!

Légende



Actions mises en œuvre
par la Ville de Lavaltrie



Actions mises en œuvre
par les partenaires du milieu



1 *Habitat et milieu de vie*

Orientation 1

Renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble par la création d'espaces et de mécanismes d'entraide communautaire.

Orientation 2

Améliorer la qualité de vie, la sécurité et l'accès aux équipements sportifs et de loisirs pour toutes et tous.

Démarrer les travaux de construction de la salle communautaire.

Élaborer le plan concept et les plans et devis pour le projet d'aménagement d'un parc dans le secteur de la montée Guy-Mousseau.



Mettre en œuvre un projet de vigilance citoyenne axé sur la santé et les premiers secours.

Sécuriser le financement nécessaire pour la construction d'un centre multisports par le biais de subventions publiques, de partenariats privés et de fonds municipaux, avec un plan de financement validé par le conseil municipal.

Établir des partenariats formels afin de mettre en place un programme structuré de réfection et de redistribution de meubles usagés.



Créer un programme tel qu'une Accorderie, réunissant des services et opérant selon un système d'échange basé sur le temps, dans le but de renforcer l'entraide et la cohésion sociale.

Mettre en place un tiers lieu multifonctionnel accessible aux adultes et jeunes adultes, comprenant des espaces de travail collaboratif («coworking»), des zones de rencontre, des ateliers de co-création et une programmation socio-culturelle mensuelle.



2 Santé et services sociaux

Orientation 1

Favoriser l'accès de proximité aux services de santé, au soutien psychosocial et aux ressources.

Orientation 2

Soutenir le développement d'un milieu de vie inclusif, solidaire et durable.

Offrir des ateliers individuels de sensibilisation gratuits sur le stress, l'anxiété, la prévention de la dépression et les premiers soins.



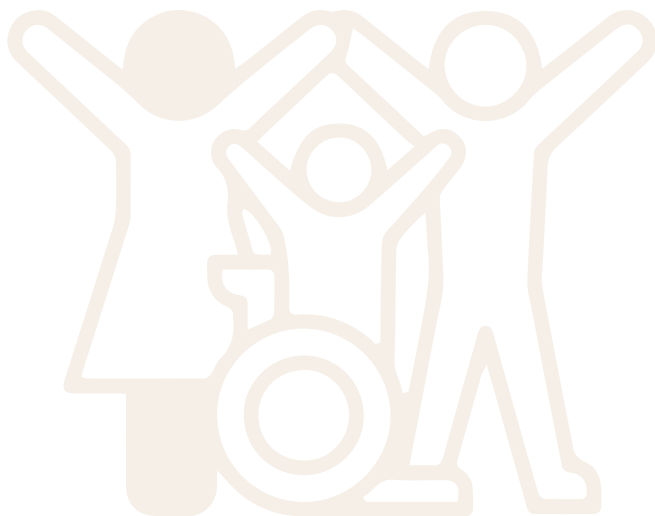
Bonifier le soutien à la coordination et au financement des organismes d'aide à la personne.
Augmenter la plantation d'arbres avec une préoccupation particulière pour les zones touchées par les îlots de chaleur, en impliquant la communauté dans les initiatives de verdissement.

Mettre en place et accueillir un pôle Lavaltrie de la clinique de pédiatrie sociale.



Mettre en place un point de service permanent d'aide et d'accompagnement pour les jeunes de 18 ans et moins, accessible 7 jours sur 7.

Améliorer l'accessibilité numérique pour les citoyens en augmentant la disponibilité des postes informatiques en libre-service ou sur rendez-vous, accompagnés d'un intervenant, dans les lieux publics.



3 *Respect et inclusion sociale*

Orientation 1

Renforcer la cohésion sociale et l'inclusion en valorisant la diversité, l'accueil et le respect des différences.

Orientation 2

Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives communautaires qui favorisent l'engagement et le vivre-ensemble.

Élaborer et diffuser un guide d'accueil municipal destiné aux nouveaux citoyens, locataires et propriétaires.



Embaucher un agent neutre ou travailleur de milieu, dédié à l'accompagnement des organismes desservant une clientèle aînée sur le territoire lavaltois, afin de renforcer la collaboration inter-organismes, favoriser la concertation locale, et améliorer la visibilité et la promotion des services destinés aux aînés.

Proposer un programme de budget participatif municipal.



Organiser des événements ou activités interculturels chaque année, incluant des ateliers, soirées thématiques ou conférences, réunissant des participants de diverses origines culturelles et de différents groupes d'âge.

Organiser des ateliers de sensibilisation visant la déconstruction des mythes et préjugés liés à la culture, à l'âge, au genre ou à d'autres formes de diversité.

4 Éducation



Orientation 1

Favoriser le développement du plein potentiel, la réussite éducative et l'épanouissement des enfants, des jeunes et des jeunes adultes.

Orientation 2

Renforcer les espaces communautaires inclusifs, accessibles et intergénérationnels.

Mettre en place des initiatives structurées visant à impliquer activement les jeunes de 10 à 17 ans dans la vie communautaire de Lavaltrie, telles que la tenue de consultations ciblées ou l'organisation d'activités démocratiques et d'événements participatifs.



Développer des services hors les murs afin de mieux répondre aux besoins diversifiés des usagers et favoriser l'accessibilité à la bibliothèque municipale.

Mettre en œuvre des actions visant à positionner la bibliothèque municipale comme un lieu de vie, d'apprentissage et d'inclusion, en s'appuyant sur des partenariats, des aménagements conviviaux et une programmation culturelle adaptée.

Concevoir et mettre en œuvre un programme de réussite éducative destiné aux élèves à parcours atypique.

Développer et mettre en œuvre un modèle structuré de gouvernance, de financement et de partenariats durables pour assurer la tenue annuelle du Festiv'ado.

Concevoir et mettre en œuvre un programme structuré de transition scolaire destiné aux enfants de 4 à 5 ans, visant à faciliter leur entrée à l'école de façon positive et égalitaire.



Mettre en place une offre de collations nutritives en collaboration avec les écoles, les organismes communautaires et les parents.

Concevoir et mettre en œuvre un projet communautaire intergénérationnel de réfection de meubles, incluant l'aménagement d'un point de cueillette.

Développer et offrir des activités destinées aux enfants de 3 à 7 ans, en collaboration avec les milieux de garde, les écoles et les organismes communautaires.



5 **Communication et information**

Orientation 1

Promouvoir l'inclusion, l'accessibilité et le mieux-être de tous les citoyens à travers une communication municipale adaptée et représentative.

Orientation 2

Renforcer la transparence, la participation citoyenne et la valorisation de l'engagement communautaire.

Intégrer de façon systématique des représentations visuelles inclusives reflétant la diversité culturelle, corporelle, générationnelle et identitaire des communications municipales (affiches, site Web, réseaux sociaux, publications imprimées), et déployer au moins une campagne annuelle de sensibilisation visuelle visant à promouvoir l'inclusion, une représentation équitable et le sentiment d'appartenance de l'ensemble des citoyens lavaltois.

Concevoir et mettre en ligne une section « Projets en cours » sur le site Web municipal, présentant de façon claire et à jour les nouveaux services, travaux et aménagements à venir.

Concevoir et distribuer un support de communication adapté aux aînés (bulletins papier, affiches grand format, rencontres d'information) en collaboration avec les résidences pour personnes âgées et les organismes communautaires.

Intégrer des campagnes annuelles de sensibilisation portant sur la santé mentale et les saines habitudes de vie dans les communications municipales (site Web, réseaux sociaux, infolettres, affichage), en collaboration avec des partenaires en santé publique.

Développer une stratégie de communication jeunesse adaptée.

Produire et diffuser une série de capsules vidéo mettant en lumière des organismes communautaires du territoire.

Reconnaître les réussites scolaires locales afin de valoriser la réussite éducative.



6 *Transport et mobilité*

Orientation 1

Promouvoir la mobilité active et alternative, en cohérence avec une vision écologique, inclusive et durable de l'aménagement du territoire.

Orientation 2

Développer une offre de transport durable et accessible, adaptée aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire de Lavaltrie.

Mettre en place un service de navette dédié aux aînés entre les résidences pour personnes âgées (RPA) et les lieux d'activités municipales et communautaires.

Bonifier le réseau cyclable municipal, afin de renforcer la connectivité entre les quartiers et les pôles d'activités.

Aménager des trottoirs dans des zones identifiées comme prioritaires (secteurs scolaires, résidentiels ou commerciaux).



Aménager de nouveaux passages sécurisés pour piétons, permettant de relier différents quartiers résidentiels, conformément aux priorités identifiées dans le Plan de mobilité durable.

Installer de nouvelles bornes de recharge électrique dans des emplacements stratégiques de Lavaltrie (ex. : stationnements publics, centres commerciaux, espaces communautaires), en collaboration avec des partenaires publics et privés.

Mettre en place un comité municipal de sécurité routière.



Améliorer les possibilités de transports alternatifs durables à Lavaltrie, afin de diversifier les modes de déplacement actifs.

Mise en œuvre et suivi du Plan d'action collectif

OBJECTIFS

D'ici 2029, assurer la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de la *Politique de développement social* de Lavaltrie, en assurant un suivi rigoureux du plan d'action annuel et en réalisant un bilan de progression chaque année.

TOUJOURS EN ACTION

1. Suivi semestriel du plan d'action collectif

Assurer un suivi deux fois par année, en janvier et juin, dès janvier 2026. À chaque échéance, produire un bilan synthèse des actions réalisées, en cours et à venir, afin de garantir une mise en œuvre cohérente et continue de la politique.

2. Mise à jour annuelle du plan d'action collectif

Mettre à jour le plan d'action en juin de chaque année, dès 2026, en intégrant les bilans semestriels, les nouvelles priorités identifiées et les ajustements proposés par les partenaires municipaux et communautaires, pour une planification adaptée et évolutive.

3. Diffusion des actions réalisées

À partir de l'adoption de la politique, diffuser chaque action réalisée dans un délai de 30 jours, en utilisant au moins deux canaux de communication (site Web municipal, réseaux sociaux, infolettre, affichage). Chaque diffusion fera le lien avec les orientations et objectifs de la politique, afin de valoriser les réalisations et renforcer l'adhésion citoyenne.

4. Consultations citoyennes ponctuelles

Réaliser des consultations citoyennes au besoin, lorsque jugées nécessaires pour orienter ou ajuster certaines actions. Utiliser au moins un outil participatif adapté (ex. : sondage, consultation en ligne, rencontre publique).

5. Mise à jour du portrait du territoire

D'ici décembre 2029, réaliser une mise à jour complète du portrait démographique et des ressources communautaires de Lavaltrie, en intégrant les données les plus récentes (statistiques, recensements, inventaires locaux), afin d'orienter les actions de manière pertinente et éclairée.

6. Adhésion à des programmes de reconnaissance

Obtenir les certifications suivantes, en cohérence avec les valeurs de la politique :

- Municipalité amie des aînés
- Municipalité amie des enfants
- Politique familiale municipale
- Municipalité inclusive



Conclusion

Ce plan de développement social marque une étape significative dans la volonté de la Ville de Lavaltrie de bâtir une communauté inclusive, solidaire et tournée vers l'avenir.

Porté par une démarche concertée et enracinée dans les réalités du territoire, il reflète la richesse des contributions citoyennes, la force du partenariat local et l'engagement collectif envers le mieux-être de la population.

Les orientations et actions proposées ne constituent pas une fin, mais bien un point de départ pour agir concrètement sur les enjeux identifiés. Leur mise en œuvre reposera sur une collaboration continue entre la Ville, les partenaires, les organismes et, bien sûr, les personnes citoyennes.

Ensemble, poursuivons le travail amorcé pour faire de Lavaltrie un milieu de vie où chaque personne a sa place, peut s'épanouir et contribuer activement à une communauté vivante, résiliente et équitable.

Remerciements

La Ville de Lavaltrie tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration de ce plan d'action en développement social. Grâce à votre participation, vos idées et votre engagement, cette démarche collective a pu prendre forme dans un esprit de collaboration, de respect et de vision partagée.

La Ville souhaite particulièrement souligner l'implication des membres des comités de travail en développement social, représentantes et représentants engagés, pour leur rôle essentiel dans le suivi, la coordination et la mise en œuvre du plan. **Leur contribution est précieuse pour transformer cette vision collective en actions concrètes et porteuses de sens au service de la population.**



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

Lexique

ACCESSIBILITÉ

Ensemble de conditions (physiques, économiques, administratives, sociales, organisationnelles, géographiques, etc.) permettant à une personne citoyenne d'accéder à un service et d'en bénéficier.

Source : Association québécoise du loisir municipal

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

L'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, de bénéficier des mêmes opportunités.

Source : AlterGo

BIENVEILLANCE

Disposition d'esprit inclinant à la compréhension et à l'indulgence envers autrui.

Source : Le Larousse

COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE

Une communauté nourricière est un milieu de vie rassemblant des acteurs engagés dans une volonté commune :

- Tendre vers un système alimentaire durable, local et résilient ;
- Contribuer à une meilleure autonomie alimentaire au Québec ;
- Garantir l'accès à une saine alimentation pour tous ses résidents, en tout temps.

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au Québec, le développement durable désigne un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il repose sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Source : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

LOGEMENT ABORDABLE

Un logement est qualifié d'abordable lorsque son loyer est inférieur au loyer médian du marché et qu'il bénéficie d'un programme d'aide gouvernementale.

Source : Communauté métropolitaine de Montréal

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, en tout temps, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

Source : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

TRANSPORT ACTIF

Le transport actif consiste à utiliser sa propre énergie pour se déplacer d'un endroit à un autre. Il inclut notamment les déplacements à pied (marche ou course), à vélo, en planche à roulettes, en patins ou par tout autre mode non motorisé.

Source : Université de Sherbrooke.

VIEILLISSEMENT ACTIF

Le vieillissement actif est la capacité d'atteindre et de conserver un état de bien-être physique, social et mental tout au long de sa vie.

Source : Gouvernement du Québec

